Nations Unies S/2015/917



Conseil de sécurité

Distr. générale 30 novembre 2015 Français Original : anglais

Lettre datée du 30 novembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix

Je m'adresse à vous en ma qualité de Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix.

Je me suis rendu pour la première fois au Burundi, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie du 9 au 14 novembre. Comme vous m'y aviez invité, j'ai informé par téléconférence le Conseil de sécurité de la situation au Burundi pendant ma visite dans le pays.

Vous trouverez dans le rapport ci-joint* la synthèse des échanges que j'ai eus et des entretiens que j'ai tenus pendant ma visite, ainsi que mes conclusions.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité et le faire publier comme document du Conseil.

Je souhaite que la coopération entre le Conseil de sécurité et la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix se poursuive, en particulier dans le cadre de la résolution 2248 (2015) que le Conseil a adoptée le 12 novembre.

Le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix (Signé) Jürg Lauber

^{*} Le rapport est communiqué exclusivement aux membres du Conseil de sécurité.



